



COMMUNIQUE

Paris, le 3 Avril 2015

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNALC-FGAF, SNFOLC, CGT Educ'action et Sud Éducation expriment leur refus du projet de réforme du collège parce qu'il est fondé sur l'autonomie des établissements et la multiplication des hiérarchies intermédiaires sous l'autorité du chef d'établissement. Sa mise en œuvre institutionnaliserait le principe de mise en concurrence entre les disciplines, entre les enseignants et entre les établissements, fragiliserait la structuration disciplinaire du collège et engendrerait toujours plus d'inégalités entre les élèves.

Elles demandent le retrait de ce projet et la reprise de discussions sur de nouvelles bases.

Elles appellent les personnels du second degré à se rassembler dans les établissements et en assemblées générales pour débattre des conditions de l'amélioration du collège et repousser ce projet de texte.

Nos organisations conviennent de se revoir après le Conseil Supérieur de l'Éducation du 10 avril qui examinera le projet ministériel pour discuter et définir les modalités d'actions nécessaires, y compris la grève.